



Délégués du personnel **CFDT** du réseau commercial Groupama Loire-Bretagne Réunion du 24 Février 2015

Les DP alertent sur la situation de grosse fatigue du réseau commercial liée à la multitude des tâches à effectuer (quotidien en agence, formation Magellan, temps de trajets, suppléances en agences, e- Learning)

La direction commerciale est consciente de cette situation. Elle précise qu'elle a mis en place des mesures de simplification, des embauches anticipées. Un gros travail a été réalisé sur les études en attente à l'origine sans aucun doute de la pression ressentie.

Plans de progrès et d'amélioration

Aucun en cours à ce jour et aucun de prévu... n'hésitez pas à nous alerter.

Les DP s'inquiètent des conséquences des formations Magellan d'avril et mai sur la prise de congés. Des engagements ont été pris par les collaborateurs, les managers refusent la validation des congés dans l'immédiat. La situation génère du stress au travail. Quelle est la position de la direction commerciale ?

L'ensemble des dates de formations complémentaires sera connu le 04 mars.

La direction commerciale précise que les congés seront validés sur la période citée à partir du moment où les salariés ont pris des engagements. Les DP CFDT seront particulièrement vigilants sur ce point. N'hésitez pas à nous faire part des cas posant problème...

Remboursement indemnité kilométrique pour l'usage professionnel des véhicules personnels.

Le barème est à 0,37 € donc n'oubliez pas de vous faire rembourser tous les frais engagés pour le compte de l'entreprise. A cette occasion les DP CFDT dénoncent le fait que le barème pour les administrateurs est à 0,44 €/kms...

Et pourtant ce sont bien les salariés qui contribuent au résultat de l'entreprise...

La direction générale serait bien inspirée de prendre en compte ce point d'iniquité...

Les DP souhaitent avoir des précisions sur la rémunération du dernier quadri pour les jeunes rentrés en 2014 et titularisés en 2015.

On applique la garantie jusqu'au terme de la période, ensuite le solde entre la moyenne métier et la garantie perçue est appliqué et régularisé en Janvier 2016.

Rémunération variable

Les jours de formation Magellan sont pris en compte. Il y a proratisation des objectifs mais on ne touche pas aux montants.

Vos Délégués du personnel **CFDT (liste au dos)
Prochaine réunion le 26 Mars 2015. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions.**